



La direction générale du Trésor (DGT) dirigée Moh Tangongho Sylvester, vient de publier une note qui renseigne sur certains engagements financiers du Cameroun au cours de l'exercice 2018 qui vient de s'achever.

Selon la DGT, l'Etat du Cameroun a effectué un règlement de 1 266,915 milliards FCFA en 2018 au titre des arriérés budgétaires.

Ce montant représente à peu près le quart des restes à payer, car le Centre d'analyse et de recherche sur les politiques économiques et sociales (Camericap), think tank du gouvernement camerounais, avait déjà fait le constat selon lequel l'Etat du Cameroun a atteint la barre de 6 000 milliards FCFA en 2017, en ce qui concerne les arriérés relatifs aux dépenses budgétaires et hors budget. Ces arriérés sont connus sous le vocable « reste à payer ».

Le commentaire de la DGT : « *La situation provisoire des restes à payer budgétaires de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées au 31 décembre 2018 reste maîtrisable.* »

Pour l'exercice 2019, le plan de la DGT est de poursuivre avec l'assainissement des instances de paiement du trésor qui reste le principal défi à relever dans le cadre de la gestion de la trésorerie.

« *Les actions en cours permettront d'apurer de façon significative le volume des restes à payer, et conduiront à un stock nul à leur terme* », explique le Trésor.